

COMMUNE DE DOHEM

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le

ID : 062-216202713-20260602-DEL2026_28-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juin à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 22 mai 2026

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Philippe CARLIER, Frédéric LELEU, Joseph CARLIER, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Noémie DELATTRE, Justine HILMOINE, Leslie FOUACHE, Emilie HUGOT, Jacky FACON, Fabienne DILLY, Doriane DELHEZ

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Noémie DELATTRE

Assistait également : Angélique BROUSSART

En exercice : 15 Présents : 14 Absents : 1 procurations : 1

Pour : 14 dont 1 par procuration Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 28/2026 : modification règlement salle des fêtes

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de délibérer afin d'intégrer une location gratuite supplémentaire aux associations domiciliées à Dohem ce qui amène à 2 locations gratuites au lieu d'une actuellement.

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder 2 locations gratuites annuellement aux associations domiciliées à Dohem.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à la sous-préfecture pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt

en Sous-préfecture de Saint Omer le 03/06/2026

et publication le 05/06/2026

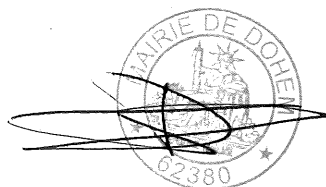
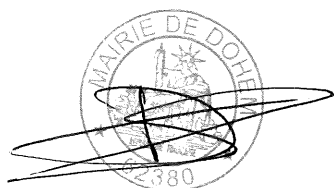
Dohem, le 02/06/2026

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE

Le secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le



ID : 062-216202713-20260602-DEL2026_28-DE